

Interpellation écrite du 8 juin 2022 de M. Théo Keel: «Chauffage des piscines municipales et baisse de la température en vue d'économies d'énergie».

Par la présente interpellation, je souhaiterais savoir comment sont chauffées les piscines municipales, en particulier intérieures – les piscines extérieures devant être chauffées grâce à des énergies renouvelables, selon la loi cantonale – et si la Ville a pensé à baisser la température des piscines d'un ou deux degrés afin de faire des économies d'énergie, à l'image de ce qui s'est fait en Allemagne.